

Les dessous de la guerre du Magritte du 1^{er} film

CINÉMA La polémique autour du vote s'envenime

- La production de « *Marbie Star* » met en cause la transparence de l'attribution du Magritte du premier film à « *Je te survivrai* ».
- Elle réclame une disqualification du vainqueur et se dit prête à ester en justice.

Le 7 février, *Je te survivrai* décrochait le Magritte du premier film, mais pour les producteurs de son principal rival, *Marbie Star*, les règles du jeu n'auraient pas été respectées. La durée du concours a été rallongée. Le vote devait courir jusqu'au 15 janvier et il est resté ouvert dix jours de plus. L'Académie aurait aussi mal communiqué sur les dates du vote. Mais la principale cause de contestation concerne la transmission des résultats détaillés des votes à deux collaboratrices de l'Académie André Delvaux une dizaine de jours avant la fin du concours.

Philippe Logie, directeur de BeTv, est membre de cette Académie mais également frère d'André Logie, producteur de *Je te survivrai*, le film qui a entamé une remontée fulgurante dans les derniers jours de scrutin pour coiffer au poteau *Marbie* (lire notre infographie).

« *Au vu des chiffres, il est clair qu'André Logie a été prévenu que son film était à la traîne*, explique M^e Derzelle, avocat de *Marbie Star*. Pour Patrick Quinet, vice-président de l'Académie André Delvaux, il n'y a rien

d'anormal dans le fait que les résultats aient été communiqués à deux collaboratrices de l'Académie. « *Nous procédons comme ça depuis cinq ans. Ça ne nous paraissait pas "dangereux"... Mais cette plainte nous fait prendre conscience que nous ne sommes plus la petite entreprise sympa de nos débuts. Nous sommes devenus une institution.* » Quant au vote, il a été prolongé de dix jours « *à la demande de centres culturels diffusant les films.* »

Patrick Quinet dément formellement le manque d'information dénoncé par *Marbie Star*: « *Tout le monde a été informé de la même manière. Nous n'avons envoyé de mail personnel à aucun producteur. La communication en ce qui concerne l'ouverture du concours s'est faite via Facebook et Cinevox.* »

Des résultats « manipulés » ?

Pourtant la production de *Marbie* persiste et signe. « *On ne peut pas admettre que l'on manipule les résultats*, explique M^e Derzelle. *Ce prix ne doit pas être celui d'un lobby. Nous demandons à l'Académie de respecter les règles de départ.* » En clair, la production de *Marbie Star* exige que *Je te survivrai* soit disqualifié et que l'Académie s'en tienne aux résultats du 15 janvier, soit la date initiale de clôture des votes. En l'absence de réaction de la part de l'Académie, une procédure au civil sera engagée.

« *Cette action n'est en aucun cas le reflet d'une quelconque jalousie*, insiste Dominique Dubuisson, producteur de *Marbie*.

Pour nous, les Magritte sont très importants et doivent continuer d'exister. C'était juste assez ironique de se retrouver aux Ma-

gritte, dans un milieu qui n'avait pas voulu de nous (le film a eu beaucoup de mal à être financé par les circuits traditionnels, NDLR). *Nous ne sommes pas là par la volonté du système mais par la volonté du public.* »

« *Il faut du respect pour tous*, explique, quant à elle, Dominique Smets, réalisatrice. *Je ne peux pas dire à mon public, qui s'est énormément investi, que son vote n'a pas d'importance. Ce qui s'est passé n'est pas normal.* »

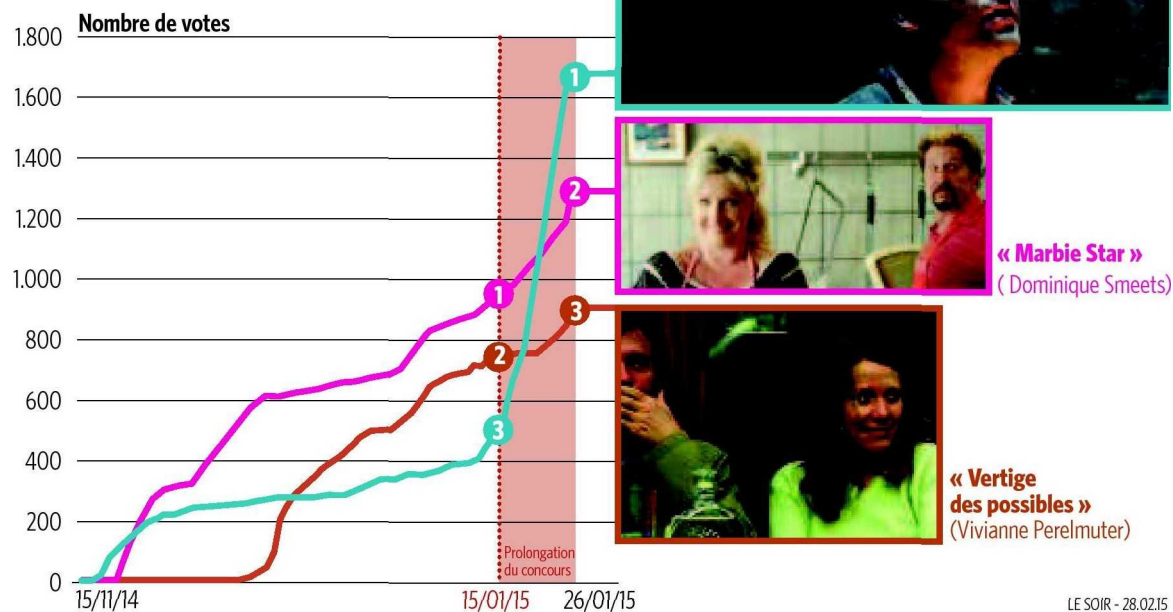
Face à cette polémique, André Logie est « *atterré et attristé d'apprendre qu'on remet en cause la légitimité du prix reçu par Je te survivrai. Nous pouvons comprendre la frustration de Monsieur Dubuisson mais nous ne pouvons accepter les accusations qui en résultent.* »

Sylvestre Sbillé, réalisateur du film, va dans le même sens: « *Je trouve ça très dommage. Ça montre surtout une certaine naïveté par rapport aux procédés de communication par internet. Il y a eu tout un réseau autour de notre film. Dire qu'il y a eu falsification est de la pure calomnie. Je comprends très bien leur frustration mais nous avons investi énormément de temps pendant les quinze derniers jours de votes pour que les gens se mobilisent. Ce n'est pas la peine de rentrer dans un délire comme celui-là. Ils se trompent de cible.* »

Panache production et Sylvestre Sbillé estiment par ailleurs qu'il est « *indispensable de revoir le mode d'attribution du prix du premier film* ». Un point sur lequel tout le monde semble s'accorder, y compris au sein de l'Académie. ■

GAËLLE MOURY

L'évolution des votes du public



LE SOIR - 28.02.15

LE MAIL QUI A MIS LE FEU AUX POUDRES

« Notre plus gros concurrent est Marbie »

À l'appui de ses accusations, la production de *Marbie Star* livre la copie d'un mail envoyé le 15 janvier par André Logie, producteur de *Je te survivrai* et qualifié de « diffamatoire ». En voici les éléments clés : « Nous entamons la dernière ligne droite pour un autre défi, gagner le Magritte du Premier Film. Je ne vous cache pas que la partie va être serrée (...) Notre plus gros concurrent est « MARBIE, Star de Couillu les 2 Eglises »... alors ce serait quand même cruel de se faire battre par ce film (ayant été financé en crowdfunding, il dispose d'une grosse base de « fans ») qui est tout sauf un film de cinéma... » Et André Logie de terminer son mail en invitant son réseau à voter. « Il faut respecter une confidentialité des écrits, nous dit-il aujourd'hui. C'est vrai, je l'ai écrit mais c'était un avis personnel qui n'était pas destiné à être rendu public. Ma réputation de personne intègre est jetée en pâture et ça me rend très triste. Nous avons joué le jeu et nous avons gagné, c'est tout. Je ne suis pas un tricheur. Il faut savoir perdre. »

G.M.Y.